

Image not found or type unknown



Hébergement à titre gratuit

Par **michelyves**, le **10/06/2010** à **16:34**

Bonjour,

J'ai hébergé à titre gratuit une personne qui se trouvait sans logement. Cette personne a librement quitté mon domicile en abandonnant des meubles et objets personnels. Quelle action puis je mener pour me désaisir de ces affaires entreposées à mon domicile depuis plus de trois mois.

Merci pour votre conseil